

M. Éric Danon

Conseiller des Affaires étrangères en disponibilité,
ancien directeur de cabinet de M. Josselin, ministre de la Coopération

M. Musanji Ngalasso-Mwatha :

Je remercie Monsieur Frankétienne, qui avec un accent tout à fait émouvant, nous lance déjà dans une part importante du débat. Je vais donner maintenant la parole au dernier intervenant, qui n'est pas le moindre, et qui est Monsieur Éric Danon dont vous savez qu'il a été l'ancien directeur de cabinet de monsieur Josselin, il est actuellement conseiller au Ministère des Affaires étrangères en disponibilité, je note, et c'est pour cette raison d'ailleurs, qu'il a tenu à prendre la parole, non pas en tant que représentant du Ministère, mais en son nom personnel.

M. Éric Danon :

C'est difficile de rebondir sur toutes les interventions précédentes, mais enfin je vais essayer à mon tour pour dire aussi mon expérience de la Francophonie qui est d'abord comme beaucoup ici, familiale. Je viens d'une famille de l'autre côté de la Méditerranée depuis plusieurs générations qui ont vécu dans la fascination pour la France et le bonheur de la langue française. Mon expérience est aussi professionnelle, je suis rentré au Ministère des Affaires étrangères en 1986, non pas directement au cabinet, mais sur un premier poste qui concernait directement ce qu'on appelait à l'époque le triangle : Paris, Ottawa, Québec et puis mon dernier poste, il y a quatre ans, était effectivement celui de Directeur de cabinet du Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, puisque c'est son titre. Alors voici quelques impressions sur divers aspects vécus de cette Francophonie.

Je commence par ce que l'on appelle habituellement, la défense de la langue française, c'est assez pénible évidemment à dire, mais le français nous apparaît comme une langue à défendre, sentiment très frustrant à mon avis ; mais les choses sont ainsi. On a déjà parlé de la dégradation de la place du français dans les organisations internationales. Il y a là, une action très vigoureuse et nécessaire à mener surtout dans l'Union Européenne, au moment de l'élargissement, pour que le français continue à être une langue pivot dans l'Europe. Les diplomates français vivent cela de façon très difficile,

parfois schizophrénique pour reprendre un mot qu'on a déjà utilisé deux fois, puisqu'on leur demande par ailleurs, et très logiquement d'être quasiment bilingue français-anglais pour pouvoir se débrouiller partout dans le monde. Donc c'est parfois assez difficile, on a déjà remarqué, que cette perte relative de la place du français, n'est pas contradictoire avec l'augmentation du nombre de pays adhérents à la Francophonie. Lorsqu'on a organisé en 1986 le premier sommet qui était à Paris, on dénombrait 40 pays comme le rappelaient les propos de Denis Monière tout à l'heure. Jacques Chirac était à ce moment-là Premier ministre, c'était le Premier ministre de la cohabitation de 1986 et il avait créé le premier secrétariat d'État chargé de la Francophonie qui était occupé par Madame Lucette Michaux-Chevry. Depuis cette date, l'élargissement est devenu un objectif en soi et effectivement, on dénombre aujourd'hui 56 États et entités, 5 observateurs, ce qui semble signifier une croissance. Mais pour reprendre ce que disait tout à l'heure Isidore Ndaywel e Nziem en fait, sur ces 56 États, 35 seulement demandent à recevoir en français la documentation du Secrétariat des Nations Unies. Denis Monière a rappelé qu'il y avait 28 États seulement qui avaient le français comme langue officielle, j'ajouterai que 21 seulement ont pris la parole en français lors de la dernière Assemblée générale des Nations Unies.

Donc il y a une augmentation du nombre de pays mais cela ne signifie pas grand-chose. J'ajoute parce que je viens après tous les autres, que nous travaillons actuellement sur deux grands absents de taille dans cet espace francophone, l'Algérie, puisque le Président Boutéflica est aujourd'hui invité à titre personnel par le pays hôte depuis le Sommet de Beyrouth et puis nous réfléchissons sur le problème difficile d'Israël, dont la communauté francophone d'un million de personnes, revendique une place dans l'OIF. Cette demande paraît très légitime, mais les responsabilités d'Israël dans le conflit du Moyen-Orient constituent un frein à son adhésion et cela illustre, à mon avis, l'une des difficultés essentielles, de la Francophonie, celle de faire coïncider, l'espace politique et l'espace linguistique.

Deuxième impression, deuxième expérience, j'avais touché un peu du doigt en débutant ma carrière le problème du français comme langue de résistance identitaire au Québec et puis deux ans plus tard, j'ai eu à me déplacer beaucoup dans les pays de l'Est, et j'ai vu, dans la Roumanie de Ceausescu, dans la Pologne de Jaruzelski – cela ne veut pas dire grand-chose aux étudiants, parce que c'était avant la chute du mur de Berlin – combien le français avait servi de signe de reconnaissance entre les intellectuels qui résistaient à l'oppression au sein du bloc soviétique. Le français, comme langue de résistance politique, je l'ai vu aussi à de nombreuses reprises par exemple au Cambodge et au Vietnam. Aujourd'hui, les choses ont changé, et on voit surgir, une demande du français comme signe de résistance, comme disait Frankétienne « à une mondialisation vécue par certains comme une déferlante américaine ». Donc, d'un côté, une langue qui est vécue comme devant être protégée, et de l'autre, une langue qui contribue à des résistances identitaires, des résistances politiques et des résistances aux excès de la mondialisation. Tout cela est bel et bon, mais cela prouve bien une chose, c'est que malheureusement nous avons perdu au profit de l'anglais, ce que l'on pourrait appeler « la bataille de l'Universel » ou « la bataille de la langue universelle ». C'est perdu, et il faut en prendre acte.

Troisième impression sur ce qui a été dit à partir de la question : où va la Francophonie ? comme vous le savez, la Francophonie institutionnelle s'est heurtée très vite à la question existentielle : que faire ? donc elle a grandi d'abord, dans des proportions à mon avis largement supérieures à son espace naturel, elle a multiplié les pistes de travail, avec ses différentes institutions et puis maintenant, évidemment, le besoin est apparu de définir un projet ; parler d'influences suppose d'avoir déterminé auparavant la direction dans laquelle on veut exercer cette influence.

Le tournant, on l'a dit implicitement, c'est le septième Sommet francophone, c'est Hanoï, donc mi-décembre 1997, et là, on a adopté la Charte de la Francophonie, on a rappelé Marrakech avant, etc. La Francophonie s'est donnée pour objectif, je cite, d'aider à l'instauration et au développement de la démocratie, à la prévention des conflits, au soutien à l'état de droit et aux droits de l'homme, à l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations, au rapprochement des peuples au renforcement de leur solidarité. Donc, sur le papier, l'idéal francophone est désormais clair ; la Francophonie après avoir longuement tâtonné, semble se fédérer un peu, et peut peser à mon avis, dans trois directions :

– La première, on l'a déjà évoquée : c'est défendre une certaine conception de la

diversité politique du monde. Il s'agit dans des domaines aussi importants que l'éducation, les politiques culturelles, le développement durable, la société mondiale de l'information, de promouvoir une vision de l'avenir du monde qui ne soit pas régi exclusivement par les lois du marché, bref, ce que l'on a tendance à appeler rapidement une mondialisation humanisée. Là, se trouve à mon avis, la dimension politique la plus intéressante de la Francophonie.

– Deuxième voie, c'est la promotion bien sûr, de la langue française et de la diversité culturelle ; on en a longuement parlé, donc je ne reviens pas là dessus ; moi j'ai parlé du français dans les organisations internationales. On a évoqué aussi, la situation de l'enseignement, il faut insister là dessus, elle est tragique, dans de nombreux pays du Sud, et il faut que la Francophonie développe des moyens suffisants, pour intervenir sur le terrain.

– Enfin, je voudrais revenir sur la question de la troisième voie, qui est l'enracinement de la démocratie dans l'espace francophone parce qu'à mon avis c'est le point le plus difficile. L'affirmation d'une Francophonie politique, c'est quand même un tournant fondamental, mais je vous dirai qu'à titre personnel je n'y crois pas, et je rejoins de ce point de vue, Denis Monière sur le fait qu'il a tendance lui aussi, à penser que la Francophonie est d'abord, une question culturelle sans être une question politique. De quoi s'agit-il ? parce je pense qu'il faut insister un peu sur ce point. La révision de la Charte de la Francophonie, la création de l'OIF, la désignation à sa tête d'un secrétaire général c'est-à-dire, je vous le rappelle, la séparation de la dimension politique, de la dimension de coopération, la transformation de la CPP en agent de la Francophonie, on en a parlé c'est cela qui a marqué le sommet d'Hanoï. On a fait le choix de l'ancien Secrétaire Général de l'ONU ; je pense que c'est très utile, cela a donné un visage à la Francophonie et Monsieur Boutros-Ghali a été un porte-parole qui a permis d'affirmer la présence de la Francophonie sur la scène internationale, dans plusieurs dimensions : un, l'élargissement dont on a parlé ; deux, les accords de coopération avec d'autres organisations internationales ; trois, les missions d'observation électorale ; quatre, et surtout, les missions de médiation et de conciliation. C'est là un élément absolument essentiel, c'est lui qui permet de juger de l'impact de la Francophonie sur les affaires du monde. Et là, que peut-on dire ? que l'OIF peut porter à son crédit la mission aux Comores, et peut-être la campagne de sensibilisation à la ratification de la Convention d'Ottawa (sur les mines antipersonnel). Pour tout le reste, les résultats sont, comme on dit au Quai d'Orsay, mitigés, c'est-à-dire : le Togo, la Côte d'Ivoire, la République Centre Africaine et l'affaire des Grands Lacs. Pour aller vite,

parce qu'on n'a pas beaucoup de temps, j'ai tendance à considérer personnellement que si la Francophonie n'a pas pu avoir la moindre influence dans une crise comme celle de la Côte d'Ivoire, c'est qu'elle n'a aucun vrai rôle politique à jouer dans cette question-là, de la médiation et de la résolution des conflits. J'ajoute a fortiori qu'à mon avis, ces missions-là, prévention, résolution de conflits doivent être confiées à d'autres instances : l'ONU d'abord, l'Union Européenne aussi, dans certaines situations, etc. En plus, je constate que la concertation francophone reste toujours un vœu pieux. Je pourrai vous raconter dans les détails, comment j'ai vécu cela dans certains sommets. Mais enfin voilà, le développement de cette concertation entre les pays francophones serait sans doute une très bonne chose parce qu'elle permettrait à la Francophonie de mieux se faire entendre sur la scène internationale, et pourtant les difficultés demeurent, et elles demeurent pour des raisons internes aux acteurs de la Francophonie. Et les plus grands freins à la concertation francophone au sein des instances francophones, tel que moi je l'ai vécu, c'est la bataille entre le Canada et le Québec, et c'est la bataille entre la Flandre belge et la communauté wallonne, c'est-à-dire que ce sont ces entités, qui freinent la concertation francophone, parce que, immédiatement, apparaissent leurs querelles institutionnelles sur le sujet. Donc, on a un problème à résoudre à l'intérieur même du club. Pour être un peu moins sévère, je relève, quand même, que la Francophonie peut s'avérer comme une enceinte de concertation utile pour les pays du Sud, parce qu'ils trouvent là un espace pour exprimer leurs vues et pour certains pays du Nord, à commencer par la France, qui trouvent évidemment un écho à leurs options politiques. On peut donner des exemples, celui que j'ai vécu, et qui est à mon avis le plus parlant, c'est la déclaration de Cotonou, du 15 juin 2001, parce qu'elle a énormément facilité l'adoption ensuite, par l'Assemblée Générale de l'Unesco, d'une déclaration relativement satisfaisante, sur la diversité culturelle, ce qui avait été préparé au sein des instances francophones. On voit, tout de même, que cette concertation peut avoir une certaine efficacité.

Quatrième impression – je modifie au fur et à mesure complètement l'exposé que je voulais vous faire au début, mais il y a tellement de choses qui ont été dites que je préfère essayer de dire les choses qui n'ont pas été encore abordées – comme l'efficacité de la collaboration francophone au service du développement. Cette efficacité ne m'apparaît pas très assurée et il faut que l'on parle un peu de chiffres. On a un budget, grosso modo, pour l'ensemble des actions de 200 millions d'euros, dont la moitié est allouée à TV 5 qui est complètement à part. Les opérateurs francophones, avec ce qui reste,

ne disposent pas, à mon avis, de la masse critique et souvent ils ne disposent pas de l'expertise pour avoir une action visible sur le terrain. On peut prendre des exemples et je crois que le plus tragique c'est l'éducation. On pense alors à la réforme absolument nécessaire de la Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale Francophone, c'est ce qu'on appelle la CONFEMEN. On a parlé de la Conférence de Dakar tout à l'heure, or les objectifs fixés par la Conférence de Dakar n'ont aucune chance d'être atteints à l'horizon 2015. Les six pays au Monde qui ont les plus mauvais résultats dans ce domaine sont tous francophones : Sénégal, Guinée, Mali, Niger, Burkina-Faso, Tchad. Donc, on est énormément en retard, il n'y a plus d'argent, il n'y a pas assez d'argent. Et donc, il faudrait que les représentants de l'AUF, et de l'AIF, nous rappellent un peu leur budget ; l'AUF, on l'a dit au début, concentre son action sur trois grandes voies : notamment la mobilité des jeunes chercheurs, les étudiants confirmés, et puis le développement d'une cinquantaine de pôles d'excellence, spécialisés en Afrique. Elle a un budget approximativement de 32 millions d'euros et avec cela, elle peut peser un peu sur les affaires du monde. En revanche, du côté de l'Agence pour ce qui est de l'Éducation, vous avez un budget, dispersé sur 25 PMA qui est de l'ordre de 4 millions d'euros, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas faire grand-chose. Donc, il y a un vrai problème d'argent, il faut quand même dire les choses du côté de l'éducation en français, nous n'avons pas la capacité de répondre à la demande. Car demande il y a, et notamment dans certaines circonstances politiques. Je note, que la position adoptée par la France par rapport à la question irakienne et à la question du terrorisme, a fait considérablement augmenter la demande d'enseignement en français, notamment dans les pays arabes. Et que nous n'avons pas les moyens de répondre en termes de professeurs, que nous n'avons pas la capacité à fournir des instruments pédagogiques. Par ailleurs, nous n'avons plus la capacité de répondre à la demande en Afrique, en particulier depuis que l'on a supprimé le service militaire obligatoire et qui entraînait la présence sur place, de nombreux jeunes coopérants, sortis du CAPES, de l'AGREG ou d'autres concours qui allaient enseigner en Afrique. Je ne parle que de l'éducation, je pourrai vous parler à l'envie de la santé, puisque la fin du service militaire obligatoire a entraîné la fin des coopérants, qui sortaient de leurs études de médecine et qu'en termes de santé publique en Afrique, c'est une véritable catastrophe. Je passe. La Francophonie pourrait se positionner en matière d'éducation, probablement en aidant à la définition de politiques nationales crédibles et de montages en termes institutionnels au niveau de l'éducation ; mais au niveau de l'enseignement, on a un véritable problème.

Alors je voudrai pour terminer, indiquer quelques voies ouvertes à la Francophonie auxquelles je crois vraiment, et pour cela, je voudrais aussi rebondir sur la conclusion de plusieurs intervenants, notamment de celle de Georges Malamoud ce matin.

La première c'est la question de la circulation des étudiants, il faut dire les choses plus nettement je crois qu'il ne la dit ; je considère pour ma part, que la politique d'accueil des étudiants, en France est absolument indigne de notre pays, parce que le parcours d'obstacles des étudiants pour venir ici est en contradiction absolue avec la politique de rayonnement de la Francophonie que nous sommes censés promouvoir. Inutile de vous raconter mes discussions sur le sujet avec les ministères de l'Intérieur et des Finances qui sont une illustration de la cécité et de l'obscurantisme de certains fonctionnaires.

La seconde voie à laquelle je crois, au-delà des nouvelles technologies dont on a parlé, c'est l'audiovisuel parce qu'il s'agit d'avoir des impacts, non seulement sur les gens qui s'intéressent à la Francophonie, comme avec les nouvelles technologies, mais aussi à tout le monde, ce que disait tout à l'heure Frankétienne : « c'est la circulation de la langue dans le peuple ». Lorsque l'on voyage dans l'espace francophone, on s'aperçoit quand même de l'influence déterminante des radios et des télévisions de langue française RFI et TV 5, ce n'est pas rien. Elles ont un vrai impact aujourd'hui, et il faut que cela continue, et elles sont, je crois, devenues des liens très puissants de la communauté francophone. J'attends, avec impatience, l'arrivée de la chaîne d'information continue en français, je crois que ce sera important. Elle

va être privée pour des raisons financières, mais peu importe, l'important c'est qu'elle soit de bonne qualité, et j'espère qu'elle sera de bonne qualité.

Il y a d'autres éléments d'influences, dont on n'a pas parlé, mais je n'ai plus le temps donc peut-être on en parlera dans le débat, c'est la question du droit et de la coopération en matière juridique. Dans cet espace mondialisé, beaucoup de pays sont en train d'accéder à l'état de droit ce qui explique que la bataille entre le droit romano-germanique et le droit anglo-saxon est une bataille de première importance car c'est un des éléments d'influence parmi d'autres sur lequel on pourra revenir. Je crois enfin, que la Francophonie aujourd'hui, n'est plus considérée fort heureusement, comme une entreprise néo-coloniale même si la France y a trop de poids et donc trop d'influence, donc trop d'argent et donc une capacité d'écrasement des autres pays dans les instances francophones ; mais en même temps, je pense qu'elle n'est plus vécue à cause d'ailleurs de son retrait, dont vous parliez, et à cause de son manque de moyens, comme une entreprise néo-coloniale. J'espère qu'elle va être considérée comme l'un des instruments susceptibles de faire évoluer la mondialisation dans un sens conforme aux vœux du plus grand nombre. Ce qui est sûr, c'est que la diffusion de la Francophonie, notamment par des médias de bonne qualité, doit lui permettre à mon avis, de peser le plus possible, de se positionner comme le disait monsieur le Recteur, dans tous les grands débats sur la mondialisation. Le fait francophone doit devenir un élément qui pèse encore dans l'émergence d'une nouvelle société mondialisée. Je vous remercie.

Fin de la seconde partie